



Doc. 84

23 août 1950

Construction d'un Tunnel sous la Manche

Proposition de résolution

déposée par M. Gabriel BOLIFRAUD, M. Maurice EDELMAN

L'Assemblée Consultative, considérant que l'un des buts déclarés du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses Membres et de favoriser leur progrès économique, charge sa Commission Ses Questions économiques d'étudier les possibilités actuelles de construction d'un tunnel sous la Manche et les avantages qui résulteraient de l'existence d'une telle voie de communication sous-marine.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

BOLIFRAUD Gabriel, France

EDELMAN Maurice, Royaume-Uni, SOC

1. SOC: Groupe socialiste